

des croyants et des incroyants de toutes nuances; tous sont les membres du corps social dont nous faisons partie. Ce devoir pèse également sur la conscience des clercs et des laïcs, qui doivent se donner la main pour faire de l'action sociale sous la direction des représentants attitrés de l'Eglise. Dans le domaine de l'action sociale, l'Eglise domine l'Etat et les associations particulières. C'est, en dernière analyse, dans l'Eglise que se trouve le salut de la société. "L'action sociale catholique, dit le pape Pie XI, appartient au ministère pastoral, à la vie chrétienne... L'action sociale catholique légitime et celle qui est aidée et soutenue par les évêques, celle qui se met à la disposition de la hiérarchie."

Cette dépendance s'explique par le fait que l'action sociale fait partie du champ d'action qu'embrasse la vie morale et qu'il n'y a point de véritable vie morale qui ne dépende de la vérité religieuse. Il est facile de se rendre compte que l'accomplissement des devoirs sociaux se confond avec l'exercice des vertus si chrétiennes de la justice et de la charité, ces deux vertus sociales par excellence.

Dans le domaine industriel, pas plus que dans les autres, on n'a réussi à brider les passions humaines sans faire appel aux motifs moraux et à la vérité religieuse et sans les secours surnaturels de la grâce. Or l'Eglise est l'unique dépositaire de la vérité révélée et la grande dispensatrice des secours d'En-Haut. De là sa grande mission sociale.

* * *

A 2 h. 30 de l'après-midi, il y eut, dans la salle académique du collège, une séance d'études. Mme W. Raymond traita de "l'influence du travail extérieur sur nos jeunes filles", le R. P. J.-B. Beaupré, O. M. I., du "capital", M. Donatien Frémont du "salaire" et M. L.-P. Gagnon des "fonds de secours".

A 8 h. 30 eut lieu une séance solennelle, à laquelle M. Camille Fournier parla de "l'ouvrier et de la race" et le R. P. Henri Schelpe, S. J., de "l'ouvrier catholique". Dans une allocution finale S. G. Mgr l'Archevêque tira les conclusions de la journée et souligna ces paroles de Benoît XV qu'on lisait sur le programme: "Nous désirons vivement que tous les ouvriers catholiques apprennent non seulement dans les édifices sacrés, de la bouche des prêtres, mais ailleurs aussi, grâce au concours de laïques compétents, les moyens que l'Eglise, notre mère, leur enseigne et leur conseille de mettre en oeuvre pour améliorer leur condition." Comme résultat pratique de la journée, Monseigneur préconisa la fondation d'un cercle d'études ouvrier, en même temps que l'étude et la mise en pratique du système de la Caisse Desjardins.